



Compte-rendu du COPIL FLI du 13 Mars 2013

RAPPEL : la prochaine réunion se déroulera le 10 avril de 11h à 13h à Bordeaux au centre des congrès, place de la bourse (salle Garonne 1)

Présents : Bernard Van Beers, Daniel Fagret, Vivienne Fardeau, Aurélie Verpilleux, Patrick Cozzone, Philippe Douek, Anne Flury-Hérard, Isabelle Magnin, Dimitris Visvikis, Franck Lethimonnier, Christian Barillot, Pascal Laugier

Absents : Vincent Dousset, Luc Darasse, Michel De Mathelin, Pascal Dumy

Rappel de l'ordre du jour de COPIL :

- Reporting ANR : à faire pour le 15 avril ; à mettre en place pour les prochains reporting
- Euro BioImaging : organisation par technologie d'EUBI et stratégie pour faire reconnaître FLI
- Accord de consortium
- Divers : point sur les signatures des contrats de reversement, avancement dans l'organisation du SAB, journée, rencontres Universités Entreprises au Palais des congrès Paris les 27 et 28 mars, organisation du guichet national / démarche qualité associée

Reporting ANR :

- Les informations doivent être entrées sur le site web de l'ANR pour le 15 avril au plus tard par la coordination nationale
 - ➔ Chaque nœud doit transmettre les éléments demandés par A Verpilleux pour fin mars au plus tard afin qu'Aurélien puisse faire ensuite la consolidation.
- Le reporting couvre le deuxième semestre 2012, les éléments financiers pour les nœuds sont donc globalement des frais de mission, de visio (facture à l'usage), etc.

- La coordination nationale s'occupe de reporting scientifique. 2012 étant associé à la mise en place de FLI, tous les indicateurs (nombre de projets, publications, brevets, etc) seront indiqués à 0.
- **Remarque :** pour le prochain reporting de ce type (février ou avril 2014), nous devons remplir les indicateurs avec des éléments concrets. Pour quantifier correctement le nombre de projets réalisés sur FLI de janvier 2013 à décembre 2013 via l'ensemble des guichets (national, local), nous devons nous organiser dès maintenant pour tracer correctement les projets réalisés en prestation ou en collaboration par des équipes externes aux plates-formes des nœuds. Chaque responsable de nœud doit faire le nécessaire en local pour cela.
- Signature des conventions : attente de la convention de Lyon

Euro-Biolmaging:

- En accord avec le MESR et nos Tutelles, il a été décidé que « la position française » (en tant qu'Etat) sera gérée par les 2 organismes de recherches qui seront identifiés comme entité légale dans EUBI, à savoir le CNRS pour FBI et le CEA pour FLI. Nos 2 points de contact pour cela sont les 2 personnes en charge du suivi des INBS, Daniel Boujard au CRNS et Alix de la Coste au CEA.
- Patrick Netter et Gilles Bloch ne veulent que les 2 nœuds français à EUBI (FLI et FBI) soient remis en cause et ils ont par conséquent décidé que la France ne devrait pas répondre au call EUBI
- Cette décision ne remet pas en cause la reconnaissance de FLI et FBI dès la première vague d'identification des nœuds. Le processus d'identification des nœuds d'EUBI prévoit 2 phases : 1-le call EUBI et 2- négociation avec les Etats Membres. La France ayant déjà opéré la phase 1 via le processus de sélection des INBS, nous passons directement à la phase 2.
- D'autres éléments ont contribué à cette décision :
 - o L'agacement lié à la diffusion volontaire du call à l'ensemble labos français alors qu'EUBI sait que la France participera via FLI et FBI.
 - o Le flou entretenu par EUBI/EMBL sur le modèle légal d'EUBI au moment de la diffusion du call est inacceptable.
 - o La France a également des soucis avec l'EMBL sur 2 autres infrastructures européennes ESFRI.
 - o Le call est conçu pour évaluer individuellement des plateformes, pas des réseaux nationaux. Le niveau de détail demandé (supérieur à ceux qui était demandé dans le call INBS) conduirait à produire un dossier très conséquent (>100 pages) pour 0 euros à la clé de la part d'EUBI puisque que ce sont les Etats Membres qui financent. Dans le cadre de la France, ce financement est déjà acté, c'est celui de FLI et FBI.
 - o Le principe du call EUBI est discutable. Les 12 autres ESFRI en biologie et Santé ont identifiés leur nœud uniquement par une phase de négociation avec les Etats.
 - o La position très « autoritaire » de l'EMBL pour piloter EUBI est inacceptable.
- Ce choix est un changement stratégique de la part de la France. Nous avons négocié à l'automne l'intégration des nœuds nationaux mais accepté le principe du call.
- Un courrier signé de P Netter et de G Bloch va être envoyé à Y Ellenberg, coordinateur d'EUBI pour l'informer officiellement de ce choix.
- Une délégation française (G Bloch/CEA, M Kochoyan/CNRS, P Lavocat/MESR) se rendra à l'EMBL début avril pour confirmer et expliquer oralement la position française pour EUBI. Les autres ESFRI associées à l'EMBL seront aussi discutées.

- Une réunion (D Choquet, M Copey, D Boujard, A De La Coste, M Kochoyan, F Lethimonnier) se tiendra le 18 mars pour préciser le contenu de la lettre, préparer la réunion d'avril, et surtout se mettre d'accord sur les annexes à fournir à EUBI.

SAB FLI :

- Trouver une nouvelle date -> 8 juillet (info post COPIL)
- Liste des membres proposés par R Frackowiak (ils ont tous accepté de participer si la date convient) : John Mazziotta, Sam Ghambir, David Townsed, O Speck, S Aimé, M Fink
- L'ANR ne s'est pas opposé au choix de M Fink (français, équipe associée au nœud paris centre sans financement FLI identifié).
- Les membres ont été contactés et ont accepté de participer si la date convient.
- Une majorité des membres du COPIL n'est pas favorable à la participation de M Fink : conflit d'intérêt (redéploiement d'investissement, actionnaire de supersonics imaging) -> a priori indisponible le 8 juillet à la date retenue (info post copil)

Rencontres Universités Entreprises :

- mise en place d'une plaquette pour toutes les INBS, 5 INBS présentées à l'oral dont FLI (27 après midi).

Organisation du guichet national / démarche qualité associée

- une tâche importante à venir est l'organisation du guichet national avec des processus clairs pour l'orientation et la sélection des projets
- proposition de l'ingénieur qualité du CEA pour la mise en place d'une démarche ISO 9001 pour la mise en œuvre des processus organisationnels au niveau de la « couche » infrastructure nationale FLI (COPIL national + COPIL par nœud + COPIL par WP) -> labélisation ISO9001 de l'infrastructure. Cette initiative compléterait les actions 2014-2015 de labélisation des plateformes par la norme en discussion avec l'AFNOR
- D Fagret doit en parler à la réunion du 19 mars à l'AFNOR pour prendre l'avis d'autres experts dont l'ingénieur qualité d'IBISA.

Accord de consortium :

- Discussion interne COPIL préalable pour se mettre d'accord sur le contenu d'ordre organisationnel ou scientifique. Point à l'ODJ du prochain COPIL
- Le document mis à jour sera ensuite à transmettre à toutes les « parties » de l'accord pour discussion et validation globale de l'accord.
- Objectif : lancer le processus de signature avant l'été.
- Accord unique pour l'ensemble de FLI
- Présentation des mots clés de l'accord et en particulier des catégories de partenaires.